

Séance publique du 10 octobre 2006

Délibération n° 2006-3666

commission principale : finances et institutions

objet : **Sogely - Exercice 2005 - Présentation du rapport des mandataires**

service : Direction générale - Mission d'audit et de contrôle de gestion - Contrôle des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 20 septembre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La société d'économie mixte pour la gestion du marché d'intérêt national de Lyon (Sogely) est chargée de l'exploitation du marché d'intérêt national (MIN) de Lyon, de la construction de tout édifice et installation considérés comme accessoires à ce marché.

L'article L 1 524-5-14° alinéa- du code général des collectivités territoriales dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte.

Le document qui est présenté reprend le bilan d'activités de l'exercice 2005, approuvé par le conseil d'administration de la société.

Au titre de cet exercice, les représentants de la Communauté urbaine au sein du conseil d'administration de la société étaient messieurs Willy Plazzi, Pierre Bonnard, Alain Joly, Patrick Laurent, Georges Linossier, André Sardat et Paul Serres.

Pour pouvoir apprécier les résultats de l'année 2005, il paraît utile de les présenter dans un contexte rétrospectif, portant sur trois exercices.

Rubriques	2003 en k€	2004 en k€	2005 en k€	Tendance 2004-2005
capital social	160	160	160	-
participation publique	58 %			-
<i>dont Communauté urbaine</i>	51 %			-
chiffre d'affaires	2 815	2 709	2 850	↗
résultat d'exploitation	- 44	- 26	- 94	↘
résultat net	11	13	58	↗
capacité d'autofinancement	- 117	- 122	- 113	↗
capitaux propres	2 410	2 413	2 462	↗

Le chiffre d'affaires progresse (+ 1,44 % pour les redevances d'occupation; +3,5 % pour les droits d'entrée), conséquence des augmentations de tarifs mises en œuvre.

Les charges d'exploitation sont en augmentation (progression des primes d'assurances et des frais d'entretien mais recul des charges de personnel).

Le résultat d'exploitation se dégrade et demeure négatif.

Le résultat net progresse néanmoins du fait d'un résultat financier positif, constitué de la vente de placements financiers.

Au plan opérationnel, le taux d'occupation poursuit son érosion et s'établit à 92,6 % (93,1 % en 2004; 94,7 % en 2003). La fréquentation du site est également en baisse (- 5 %) et représente 270 548 entrées payantes.

La structure de financement de la société demeure saine, avec un endettement faible (11,9 % du passif) et un renforcement des capitaux propres (50 % du passif). Dans la perspective de déplacement de la structure agro-alimentaire vers le site de Corbas, la dissolution de la société pourrait intervenir au terme de l'exercice 2008 ;

Vu ledit document ;

Oùï l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

Prend acte du rapport établi sur l'activité de la Sogely au titre de l'exercice 2005.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,